

Sous la présidence
de S.M. le Roi

Lancement, aujourd'hui, des travaux du barrage Dar Khrofa

S.M. le Roi Mohammed VI procédera, aujourd'hui, dans la province de Larache, au lancement des travaux du barrage Dar Khrofa sur Oued Al-Makhazine, d'un coût évalué à 715 MDH et qui permettra l'irrigation des périmètres de la zone Nord du Bas Loukkos, la protection de la vallée de l'Oued Al-Makhazine contre les crues et l'alimentation en eau potable des communes rurales situées près du barrage.

Iran / Nucléaire :
Faisant fi des pressions internationales

Téhéran lance la production d'uranium enrichi à 20% et veut construire dix autres centres d'enrichissement en 2010-11

Le bras de fer se durcit



LIRE EN PAGE 5

2600
personnes
bénéficient
d'aides en
denrées
alimentaires



LIRE EN PAGE 2

L'opinion

E-mail : lopinion@lopinion.ma

DIRECTEUR : MOHAMED IDRISSE KAÏTOUNI

REDACTEUR EN CHEF : JAMAL HAJJAM

Mardi 9 Février 2010/ 24 Safar 1431 - ISSN 0851-0288-Dépôt légal 04/1965 - Numéro 16.037

Al Botola 1 17^{ème} journée

Safi, premier vainqueur du DHJ

Le Wydad aux commandes

LIRE EN PAGES SPORTIVES

Derniers soubresauts des rentiers de l'hécatombe des routes

Les professionnels du transport convaincus du bien-fondé du nouveau code de la route



Présentés à Courtrai, en Belgique

Des documents prouvent la marocanité du Sahara depuis le 17^{ème} siècle

DES documents et des témoignages prouvant les fondements historiques de la marocanité du Sahara depuis le 17^{ème} siècle ont été présentés, samedi soir à Courtrai (nord-ouest de la Belgique), devant des députés et responsables politiques belges ainsi que des membres de la communauté marocaine établie en Europe.

Animant une conférence sous le thème «Fondements historiques de la marocanité du Sahara», M. Lahcen Mahraoui, membre du Conseil Royal Consultatif des Affaires Sahariennes (CORCAS) a passé en revue les différentes étapes historiques des liens solides qui ont toujours existé entre le Maroc et ses provinces du Sud à travers notamment

des documents, des témoignages et des correspondances authentiques disponibles dans les archives de certains pays et dans des bibliothèques nationales européennes.

«Le Sahara a de tout temps fait partie intégrante du Royaume, en témoigne notamment l'allégeance (Bayâ) des populations sahraouiées aux Sultans marocains à travers l'histoire du Maroc, pays constitué en Etat depuis le 9^{ème} siècle», a souligné M. Mahraoui, expliquant que ce signe de souveraineté sur le Sahara se manifestait par la nomination par le Sultan des responsables locaux (caïds, juges et chefs militaires).

Qui plus est, a poursuivi M. Mahraoui, les fondateurs des dynasties au Maroc étaient

SUITE EN PAGE 2

A Casablanca comme à Rabat, la grève annoncée pour hier, par une certaine union des syndicats professionnels du transport au Maroc qui prétend fédérer pas moins de 52 syndicats et associations professionnels, n'a été observée nulle part. Aucune anomalie n'a été constatée dans la matinée dans le fonctionnement du transport aussi bien des voyageurs que des marchandises. Les citoyens qui avaient des appréhensions la veille ont trouvé à leur disposition les bus et les taxis des différentes catégories pour se rendre à leurs occupations. Au Port de Casablanca et dans les marchés de gros, l'activité du transport des marchandises s'est déroulée dans les conditions de tous les jours. D'après un responsable de la police de la circulation à la Préfecture de Police, la situation du transport était normale sur toute l'étendue de la Wilaya du Grand Casablanca.

S.E.A.

LIRE EN PAGE 2

La FRM de cyclisme se met au vert

LA Fédération royale marocaine de cyclisme a annoncé une série de mesures visant la contribution aux efforts de protection de l'environnement et l'application des principes du développement durable.



LIRE EN PAGE 3

Lors d'une rencontre avec les présidents
des tribunaux et les procureurs

Le ministre de la Justice prône la mobilisation pour l'aboutissement de la réforme du secteur

«L'UN des plus importants chantiers de réformes que connaît le pays est celui de la Justice, lequel se situe au cœur des choix stratégiques visant la consolidation de la modernisation institutionnelle et de développement», a affirmé le ministre de la Justice, M. Mohamed Taïb Nassiri, lors d'une rencontre tenue lundi à Rabat avec les premiers présidents et les procureurs généraux du Roi près les Cours d'Appel, les présidents des Tribunaux et les procureurs, ainsi que les responsables judiciaires près les Tribunaux de Commerce et administratifs.

LIRE EN PAGE 3 L'ARTICLE DE MOHAMMED SEDRATI

La Primature à l'écoute des Marocains expulsés d'Algérie

LE Bureau de l'Association des Marocains Victimes d'Expulsion Arbitraire d'Algérie (AMVEAA) a été reçu jeudi 4 février à la Primature par M. Chiba Mae El Aynayne, conseiller du Premier ministre, dans le cadre des démarches de l'Association en vue d'éclairer et de sensibiliser l'opinion publique et les décideurs aux drames qu'endure cette catégorie de citoyens depuis 34 ans.

LIRE EN PAGE 3

Programme du centenaire de la naissance du leader Allal El Fassi



Les évolutions politiques, intellectuelles et sociales au Maroc en un siècle (1910-2010)

A l'occasion du centenaire de la naissance du regretté leader Allal El Fassi, la Fondation Allal El Fassi organise une série de conférences tout au long de l'an 2010.

LIRE EN PAGE 3

M. Saâd El Alami s'entretient avec l'ambassadeur de France



M. Mohamed Saâd El Alami, ministre délégué, chargé de la modernisation des secteurs publics a reçu, en fin de semaine dernière, l'ambassadeur de France à Rabat, M. Bruno Jobert.

LIRE EN PAGE 2

Blair spécule : «Et si nous n'avions pas envahi l'Irak?»

PAR GWYNNE DYER (*)

LE 29 janvier, lors des auditions de la commission d'enquête parlementaire sur la guerre d'Irak, l'ex-Premier ministre Tony Blair a trouvé une nouvelle ligne de défense pour sa décision de s'allier à George Bush dans l'invasion de l'Irak en 2003: un argumentaire fondé sur des hypothèses du type «et si». Et s'ils n'avaient pas envahi l'Irak, et si Saddam Hussein était resté au pouvoir dans ce pays?

«L'important n'est pas de se poser la question à propos de [ce qui s'est passé en] 2003, mais celle de [ce qui se serait passé] en 2010», a souligné Blair. «Supposons que nous avions renoncé à cette action militaire, que nous avions laissé Saddam Hussein et ses

filis, qui lui auraient succédé, continuer de tenir les rênes de l'Irak. Ce sont des gens qui ont utilisé des armes chimiques, qui ont causé la mort de plus d'un million de gens. Si nous avions laissé Saddam Hussein au pouvoir, nous aurions à négocier avec lui aujourd'hui, et les circonstances auraient été bien pires».

Évidemment, l'ex-Premier ministre britannique pensait que personne ne pourrait réfuter cet argument. Il a peut-être falsifié les renseignements au sujet des activités prétendument clandestines de l'Irak, peut-être que Saddam Hussein ne détenait aucune arme de destruction massive (désormais Blair le reconnaît), toujours est-il que s'il avait laissé ce terrible monstre au pouvoir, nous l'aurions tous regretté aujourd'hui.

Blair présente la situation comme une alternative: soit George W. Bush et lui

SUITE EN PAGE 2

La chronique du jour d'après

Révolution solaire...

AVEC le Plan solaire marocain, la loi sur l'énergie solaire et la création de l'Agence Nationale pour les Energies Renouvelables, une avancée environnementale majeure se profile dans le ciel de notre pays.

Il n'y a plus que quelques mesures à lancer en parallèle pour que la société marocaine entre de plain pied dans l'univers des énergies de demain.

Par exemple, si dans le cadre du PERG (Programme d'Électrification Rurale Généralisée) on décide de doter massivement nos campagnes en énergies renouvelables, pour les 20 ou 30 prochaines années, une rupture sera faite par rapport à un modèle énergétique où le bois est le combustible le plus utilisé, et un grand pas aura été fait vers une structure nouvelle qui protège nos forêts d'un pillage quotidien et permanent, qui autorise l'autonomie de production à l'échelle régionale et locale, et qui va contribuer lentement mais sûrement à associer une certaine souveraineté énergétique.

Si l'aéroport Mohammed V va devenir en 2012 la première place aéroportuaire à fonctionner essentiellement avec de l'énergie produite à partir d'une centrale éolienne (les aéroports de Rabat, Tanger, Marrakech et Agadir vont suivre...), c'est qu'il est impératif, et légitime surtout, de mettre en place des programmes sectoriels de production tous azimuts des ER, principalement dans le tourisme et l'hôtellerie, l'industrie, l'artisanat, le bâtiment (isolation thermique,

chauffage, chauffe-eau solaire...) et les transports en commun...

Un programme spécifique devra être consacré aux hammams (bains maures) qui massacent chaque jour des milliers de tonnes de bois: des solutions existent sur le plan technologique, et on ne peut continuer de parler de développement durable alors qu'on laisse en paix un mode culturel qui pousse nos forêts à l'agonie et qui compromet donc le bien-être des générations futures!

Pour que la révolution, in fine, soit effective et durable, il y a un point sur lequel il va falloir trancher dans le bon sens: que le matériel technique destiné aux infrastructures solaires (photovoltaïque et solaire thermique: à ne pas confondre!) soit fabriqué au Maroc, histoire de minimiser le coût de revient.

Cela ne sert à rien de fabriquer des voitures chez nous si les batteries vont être importées continuellement des États-Unis, d'UE, voire de Chine.

Ne nous débarrassons pas de notre dépendance vis-à-vis des énergies fossiles en la remplaçant par une nouvelle dépendance par rapport aux équipements solaires et éoliens.

Pour conclure, la révolution solaire devra toucher également le département des Finances qui devra fournir l'effort nécessaire en vue de taxer les produits utilisés dans l'énergie renouvelable.

HAFID FASSI FIIHI
Email : hafid.f@gmail.com